

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'ECAM- EPMI

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019
VAGUE E

Rapport publié le 15/07/2019



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Véronique Le Courtois, Présidente du
comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

1 Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

2 Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Cette évaluation a été organisée conjointement avec la CTI (Commission des titres d'ingénieur). L'établissement a ainsi fourni un rapport d'autoévaluation unique et les visites ont été organisées de concert par le Hcéres et la CTI.

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre du renouvellement du contrat pluriannuel entre l'État et un établissement labellisé Eespig (établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général). Il est à noter que les diplômes délivrés par l'établissement et non reconnus par l'État ne font pas l'objet d'une évaluation par le Hcéres.

Ce rapport d'évaluation résulte d'une procédure adaptée aux spécificités de l'établissement. Le comité d'experts s'est ainsi appuyé sur le référentiel d'évaluation des établissements de la vague E en adaptant la méthodologie d'évaluation aux activités de l'établissement.

Sommaire

Sommaire	2
Présentation de l'établissement	4
1 / Caractérisation du territoire.....	4
2 / Structuration de la coordination territoriale Université Paris Seine	4
3 / Caractérisation de l'Ecami-EPMI.....	5
Le positionnement institutionnel et la stratégie de développement	5
1 / Un positionnement territorial et national à clarifier	5
2 / Une stratégie de développement multi-sites dynamique dont la soutenabilité n'est pas démontrée	6
La gouvernance et le pilotage de l'établissement.....	7
1 / Une organisation en phase avec les missions de l'école	7
2 / Une démarche qualité ambitieuse à conforter dans son implémentation.....	7
3 / Des fonctions pilotage qui devraient permettre de faire face au développement de l'Ecami-EPMI	8
La recherche et la formation	8
1 / Une recherche orientée vers l'industrie, lisible et structurée à soutenir	8
2 / Une politique de formation tout au long de la vie à développer.....	9
3 / Un centre de documentation apprécié et des ressources documentaires à structurer avec le développement de l'école.....	10
4 / Une formation s'appuyant sur la recherche finalisée de l'école	10
La réussite des étudiants	10
1 / Une diversité de profils d'étudiants accompagnés vers la réussite	10
2 / Une vie étudiante dynamique qui rayonne à l'extérieur de l'établissement	11
3 / Des étudiants peu intégrés à la gouvernance de l'école.....	11
La valorisation et la culture scientifique	12
1 / Une valorisation des résultats de la recherche à conforter.....	12
2 / La diffusion de la culture scientifique et technique est une des préoccupations forte de l'école	12
Les relations européennes et internationales.....	12
1 / Une politique d'internationalisation diversifiée et active à prioriser	12
Conclusion	14
1 / Les points forts	14
2 / Les points faibles	14

3 / Les recommandations	14
Liste des sigles principaux.....	15
Observations du directeur général	17
Organisation de l'évaluation	19

Présentation de l'établissement

1 / Caractérisation du territoire

La région Île-de-France est composée de trois académies (Créteil, Paris et Versailles) et comporte huit départements. Cette région compte 15 universités. Pour l'année 2017-2018, 707 000¹ étudiants étaient inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur francilien dont 384 000 à l'université. L'Île-de-France est la première région européenne en matière de dépenses en recherche et développement². La région est au premier rang des régions européennes en matière de production scientifique (4 % de la production européenne) et de demandes de brevets européens (5 % des demandes). En Île-de-France, il existe sept coordinations territoriales³ organisées sous forme de communautés d'universités et établissements (Comue) et une sous la forme d'association.

2 / Structuration de la coordination territoriale Université Paris Seine

En novembre 2018, la Comue était composée de 14 membres : l'université de Cergy Pontoise (UCP) ; l'école supérieure des sciences économiques et commerciales (Essec) ; l'école internationale des sciences du traitement de l'information (Eisti) ; l'école nationale supérieure de l'électronique et de ses applications (Ensea) ; l'institut supérieur de mécanique de Paris (Supméca) ; l'école nationale supérieure d'arts de Cergy (Ensac) ; l'école nationale supérieure d'architecture de Versailles (Ensav) ; l'école nationale supérieure de paysage de Versailles (ENSPV) ; l'école de biologie industrielle (EBI) ; l'école d'électricité, de production et management industriel (Ecam-EPMI) ; l'école pratique de service social (EPSS) ; l'institut libre d'éducation physique supérieur (Ileps) ; l'institut supérieur international du parfum, de la cosmétique et de l'aromatique alimentaire (Isipca) ; l'institut des techniques informatiques (Itescia).

Les établissements appartenant à la Comue accueillaient en 2018, 14 889 étudiants au niveau L, 17 041 étudiants au niveau M⁴. En 2018, les établissements de la Comue comprennent 2 055 enseignants et enseignants-chercheurs (EC)⁵ permanents. Le CNRS est le seul organisme présent sur le site.

Dans le cadre des programmes investissements d'avenir (PIA), un projet « Initiatives science, innovation, territoires, économie » (I-Site) « Paris Seine Initiative » a été déposé en 2016 et sélectionné en février 2017. Il regroupe au-delà de la Comue, quatre établissements (UCP, Essec, Eisti et Ensea). L'ambition de l'initiative est de créer une « nouvelle université de recherche qui deviendra un leader mondial dans le domaine des sciences sociales et de la modélisation (sur le modèle de l'université d'Aalto en Finlande ou de l'université de Warwick en Angleterre) »⁶. L'I-site bénéficie d'une dotation consommable de 280 M€ qui généreront des intérêts annuels de 9 M€.

Pour le prochain contrat, une modification du site Paris Seine est amorcée avec la fusion prévue pour juillet 2019, de la Comue et de l'UCP formant un nouvel établissement expérimental⁷, intégrant l'Eisti comme composante. L'Essec serait l'école associée à ce nouvel établissement. Les autres établissements de la Comue seront également rattachés par des conventions d'association. Le nouvel établissement sera structuré sous la forme d'un collège universitaire – comprenant les premiers cycles et l'offre post-bac et de cinq *graduate schools*.

¹ Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche, édition 2018 / Mesri.

² La dépense intérieure de recherche et développement (Dird) francilienne s'élevait en 2012 à 18 500 M€ (la Dird des administrations étant de 5 802 M€).

³ Au sens de la loi sur l'enseignement supérieur et la recherche du 22 juillet 2013.

⁴ Rapport d'autoévaluation (RAE) de l'UPS.

⁵ Rapport d'autoévaluation de l'UPS.

⁶ Synthèse PIA du dossier d'autoévaluation de l'UPS.

⁷ Le projet de loi « pour un État au service d'une société de confiance », adopté le 26 juin 2018 prévoit la possibilité pour les établissements d'enseignement supérieur d'expérimenter de nouveaux modes d'organisation et de regroupement.

3 / Caractérisation de l'Écam-EPMI

L'Écam-EPMI, École supérieure d'ingénieurs en génie électrique, productique et management industriel est une école d'ingénieur généraliste privée sous statut d'association de loi 1901. Elle est labellisée « établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général » (Eespig) depuis septembre 2015. L'établissement a été créé en 1992 à l'initiative de quatre industriels (EDF, Schneider, Philips et PSA) et de l'institut catholique de Paris (ICP). Elle a rejoint le groupe Ecole catholique d'arts et métiers (ECAM) en 2006.

En 2017-2018, l'établissement accueille 739 élèves en formation d'ingénieurs⁸ (dont 120 en apprentissage⁹) et 7 en mastère spécialisé¹⁰. Le taux de féminisation est de 20,65 % pour la filière sous statut étudiant et de 8,03 % pour la filière sous statut apprenti (15,54 % pour les deux filières). Les boursiers représentent près du quart des élèves¹¹. L'école compte près de 17 % d'étudiants étrangers qui sont majoritairement issus du continent africain¹². L'établissement a diplômé cette année 141 ingénieurs sous statut étudiant et 34 ingénieurs sous statut apprenti¹³.

Le corps professoral est composé de 39 EC ou enseignants dont 24 titulaires d'un doctorat et 5 titulaires d'une HDR (25 enseignants permanents ayant une activité de recherche et 14 enseignants permanents sans activité de recherche). 66 enseignants vacataires complètent le corps enseignant. Le personnel administratif compte 10 membres. Une cinquantaine de bénévoles contribuent également à l'encadrement des élèves en stages dans les entreprises¹⁴.

L'école située à Cergy, dispose de deux bâtiments en propre et partage un troisième bâtiment géré par l'Institut polytechnique Saint-Louis. Ces locaux couvrent une surface d'environ 6 000 m²¹⁵.

L'école dispose d'une fondation qu'elle a créée en 2014, placée sous l'égide de la fondation Centrale Supelec.

Le compte de résultat de l'exercice 2017 atteint un total de 6,7 M€ dégageant un excédent de 117 k€¹⁶. Les droits de scolarité représentent 3,6 M€ (53,7 %) et les produits de l'apprentissage 1,2 M€, soit au total 71,6 % des produits de l'activité.

Le comité a intégré dans ses réflexions les conclusions et recommandations des précédentes évaluations, modulées par le contexte de la fusion, et les a articulées avec les éléments de problématique suivants :

- la vision de l'établissement à moyen terme (objectifs, analyse de risque et plan d'action) dont le développement des différents sites géographiques et les politiques de site ;
- la démarche qualité ;
- le système d'information au service de la stratégie de l'établissement ;
- la composition, le rôle et le fonctionnement des instances et les processus décisionnels.

Le positionnement institutionnel et la stratégie de développement

1 / Un positionnement territorial et national à clarifier

L'Écam-EPMI se veut un acteur reconnu sur les thématiques de la transition énergétique, de l'industrie et de la ville du futur tant au niveau des formations proposées qu'au travers des activités de recherche ou de transfert menées par les EC.

⁸ RAE, septembre 2018, p. 5.

⁹ RAE, septembre 2018, p. 28.

¹⁰ RAE, septembre 2018, p. 29.

¹¹ RAE, septembre 2018, p. 31-32.

¹² RAE, septembre 2018, p. 41.

¹³ RAE, septembre 2018, p. 60.

¹⁴ RAE, septembre 2018, p. 14-15.

¹⁵ RAE, septembre 2018, p. 16.

¹⁶ Annexe 4 du RAE, bilan financier, pp. 7-8.

L'école est active sur son territoire : elle travaille en partenariat avec les collectivités et est membre fondateur de la Comue Université Paris-Seine au sein de laquelle son directeur général assure la vice-présidence en charge de la vie étudiante. L'Ecaml-EPMI est membre de l'école doctorale (ED 417) de l'UCP et prévoit d'être membre associé du futur établissement au sein duquel elle souhaite porter un projet de pôle d'ingénierie avec d'autres écoles d'ingénieurs locales.

Elle est également membre du groupe Ecaml et, à ce titre, promeut les valeurs lassaliennes¹⁷. Le rapport d'autoévaluation (RAE) ne permet cependant pas de distinguer clairement comment se traduit cette appartenance en termes de positionnement. En effet, s'il est question de « convergence de stratégies »¹⁸ dans le RAE ou de « fusion pédagogique » avec d'autres écoles du groupe Ecaml, voire de création d'un Ecaml Lasalle dans le plan stratégique 2016-2021¹⁹, aucun élément tangible n'est fourni. Seul un document de type Swot²⁰ précise la prise en compte du groupe Ecaml dans la stratégie de l'Ecaml-EPMI.

2 / Une stratégie de développement multi-sites dynamique dont la soutenabilité n'est pas démontrée

Le plan stratégique 2016-2021 de l'Ecaml-EPMI « *Go Agile !* »¹⁹ comprend quatre programmes qui ont tous en commun le thème de la transition énergétique pour la ville de demain :

- *Go Creative* : il s'agit de générer une dynamique pour faciliter les échanges, la mixité,... pour toujours plus de créativité ;
- *Go To Market* : création d'une activité de conseil en ingénierie ;
- *Go Training* : mise en œuvre d'une nouvelle offre de formation continue ;
- *Go Africa* : développer une offre de formation à destination de l'Afrique.

Ces quatre programmes sont déclinés en 12 actions dotées d'un pilote, d'un planning et de fiches actions. Ces fiches sont détaillées et précisent selon les cas des objectifs et/ou des indicateurs.

Certaines des actions prévues ont un impact fort sur le positionnement actuel de l'établissement. L'action 2 prévoit notamment d'implanter l'Ecaml-EPMI sur un nouveau site sans préciser toutefois si un abandon des locaux actuels est envisagé tandis que le RAE affirme clairement une stratégie de site au sein de la COMUE Paris-Seine²¹. L'établissement prévoit également le déploiement d'une antenne à Grasse pour laquelle les attentes des partenaires (implantation d'un cursus ingénieur complet) ne semblent pas totalement en phase avec les projets de l'établissement, qui comprennent un cycle préparatoire, une option de dernière année et à plus long terme, un cycle *bachelor*²². Par ailleurs, si l'action 10 de la stratégie « *Go Agile !* » (développer l'ancrage et la visibilité territoriale d'Ecaml-EPMI) évoque la possibilité d'une ouverture vers des territoires autres que l'Île de France, l'action 2 (réimplantation physique de l'école et de ses activités connexes) ne fait quant à elle pas référence au site de Grasse.

Le plan stratégique a été lancé en 2016 et, selon le planning, plusieurs actions ont déjà dû produire des résultats ou se sont achevées. Le comité ne dispose pas d'éléments concrets permettant de mesurer l'avancement de l'ensemble du plan stratégique, par exemple sur les aspects suivants :

- Développement d'une offre de conseil et de formation continue (Actions 5 et 6) : pour ces actions, l'Ecaml-EPMI a prévu la création d'une société par actions simplifiée (SAS) en octobre 2018, le montage d'un catalogue de formation continue et sa promotion pour fin 2018 et le lancement d'un premier Mooc en janvier 2019
- Internationalisation ciblée (Action 8) : cette action prévoit des expérimentations (« *pop up campus* ») dans certains pays africains (Sénégal, Bénin, Gabon) avec une phase de conception prévue en juin 2018 et un premier lancement en janvier 2019.

De même, la soutenabilité financière de ce plan est difficile à évaluer sans budget prévisionnel.

Enfin, les documents fournis ne permettent pas de se rendre compte de l'adhésion ou de l'implication des personnels dans l'élaboration et la mise en œuvre de ce plan.

¹⁷ « Respect des individualités, empathie, ambition et exigence, proximité avec les élèves », RAE, p. 5.

¹⁸ RAE, p. 10.

¹⁹ Annexe 3 du RAE.

²⁰ Matrice de décision pour le site et la future structure intégrante.

²¹ RAE, p. 9.

²² RAE, p. 10.

L'Ecaml-EPMI fait le choix d'un développement multi-sites dans un contexte de structuration de l'enseignement supérieur local et d'appartenance à un groupe national. **Le comité recommande à l'établissement de clarifier son positionnement institutionnel vis à vis de ses partenaires afin de permettre une meilleure compréhension de la stratégie de l'établissement.**

La gouvernance et le pilotage de l'établissement

1 / Une organisation en phase avec les missions de l'école

L'Ecaml-EPMI est dirigée par un directeur général (DG), nommé par le conseil d'administration (CA) de l'association EPMI, qui s'appuie sur quatre directions : direction de la recherche et de l'innovation, direction des études et des programmes, direction administrative et financière et direction du développement et de la stratégie²³. L'organisation interne de l'établissement est cohérente au regard de ses missions. Les missions des directeurs sont précisées dans le RAE y compris celles du DG qui est également explicitée dans le règlement intérieur²⁴. Au moment de l'écriture du RAE, le DG cumulait ses fonctions avec celles de directeur des affaires financières (Daf). Depuis, une directrice en charge des ressources humaines et des affaires financières a été recrutée.

Un conseil de perfectionnement – seul conseil statutaire - et d'orientation (CPO) assure une veille, audite les programmes et conseille la direction en matière de formation. Le conseil scientifique définit quant à lui la politique recherche de l'établissement. Par ailleurs, sur le plan fonctionnel, le DG s'appuie sur plusieurs autres conseils²⁵ aux rôles plus opérationnels (mise en œuvre et suivi des décisions relatives au développement de l'école, planification des enseignements et examens, décisions disciplinaires, coordination de la politique des thèses, etc...). La composition et le fonctionnement de ces organes, exception faite du CPO, n'est pas précisée dans le règlement intérieur.

S'il est établi que l'assemblée générale (AG) de l'association et son CA sont les organes décisionnels de l'école, le comité recommande de mieux formaliser la manière dont sont construites les propositions d'évolution de l'établissement (ouverture de nouveaux sites, de nouvelles formations, etc.) et notamment comment les personnels de l'établissement y sont associés.

2 / Une démarche qualité ambitieuse à conforter dans son implémentation

L'école a mis en place une démarche qualité fondée sur le référentiel de la Commission des titres d'ingénieurs (CTI) et s'appuyant sur le modèle européen de management par la qualité (*European Foundation for Quality Management* -EFQM). Elle a obtenu les certifications EFQM C2E « Engagement vers l'excellence » en 2014, et R4E « Reconnaissance pour l'excellence » en 2016. Cette démarche est fortement revendiquée par l'Ecaml-EPMI et son directeur général, qui a nommé auprès de lui un enseignant comme conseiller qualité. Ce conseiller qualité est également en charge de la formation qualité. Une cartographie des processus, des notices et des lettres de missions a été produite lors du lancement de la démarche.

La démarche qualité se concentre sur trois champs : formation initiale, formation continue et recherche mais ne semble pas couvrir tous les champs du pilotage et de la gestion de l'établissement, très dynamique et dont les structures de pilotage sont en évolution. Par ailleurs, le RAE ne permet pas de comprendre si l'établissement exploite sa démarche qualité pour préparer sa politique, ni de savoir s'il a développé des indicateurs pertinents de mise en œuvre et de suivi et des tableaux de bord efficaces pour le pilotage de l'établissement. Les éléments fournis ne permettent pas de mettre en évidence la mise en place d'une

²³ Annexe 7 du RAE : Organigramme de l'Ecaml-EPMI.

²⁴ Règlement intérieur de l'association de l'Ecaml-EPMI.

²⁵ Comité de coordination, conseil d'établissement, conseil des professeurs, conseil de laboratoire, conseil de discipline, commission des thèses (p.14 du RAE).

démarche d'analyse de risques stratégiques ni d'outils d'analyse prospective pour la production de sa stratégie (« *Go agile !* » ou plus spécifiquement en ce qui concerne les projets de développement).

Le comité recommande à l'Écam-EPMI de déployer sa démarche qualité dans tous les champs et processus de l'établissement, d'en élargir le périmètre pour soutenir ses actions et de développer les indicateurs pertinents et les outils d'aide au pilotage nécessaires à la mise en œuvre de son projet stratégique.

3 / Des fonctions pilotage qui devraient permettre de faire face au développement de l'Écam-EPMI

Le DG est en charge des grandes fonctions de pilotage (ressources humaines - RH, finances, politique immobilière) et du suivi du budget de l'Écam-EPMI. Hormis pour les recrutements, les fonctions RH (paies, congés, etc.) et comptables sont externalisées.

Le responsable achat centralise les demandes au fur et à mesure et demande la validation de la direction. L'établissement n'a pas mis en place de procédure de remontée et de priorisation des commandes et demandes d'achat.

L'Écam-EPMI ne dispose pas véritablement d'un système d'information (SI). En lien avec un référent (le responsable achat de l'école), l'Institut polytechnique Saint-Louis gère la réservation des salles, la maintenance des équipements informatiques, les accès au réseau Renater des agents et des élèves, et certaines applications. En termes d'outils informatiques, l'Écam-EPMI ne dispose pas de logiciel spécifique pour les RH ou les finances : le tableur est l'outil utilisé. En ce qui concerne la gestion de la scolarité, un changement de logiciel est prévu.

Compte tenu de la dynamique ambitieuse de l'établissement, le comité encourage l'Écam-EPMI à continuer à développer la professionnalisation des fonctions de gestion et de pilotage pour assurer la soutenabilité de la stratégie de l'école. Il recommande à l'Écam-EPMI de se doter des compétences et des outils SI adaptés à la poursuite de son développement en multi-sites.

La recherche et la formation

1 / Une recherche orientée vers l'industrie, lisible et structurée à soutenir

L'Écam-EPMI se donne pour mission de développer des activités de recherche académique et de recherche appliquée à travers trois axes bien identifiés :

- énergétique et ville du futur,
- mécatronique et systèmes embarqués,
- productique et logistique verte.

De façon pertinente, l'Écam-EPMI se positionne sur les thèmes porteurs du bâtiment et de la mobilité de demain.

Les activités de recherche des 25 EC et 19 doctorants de l'Écam-EPMI sont menées dans le cadre de quatre plateformes expérimentales formant le laboratoire de recherche en énergétique et éco-innovation industrielle (LR2E). Des conventions de partenariat sont établies avec trois laboratoires universitaires (EA) complémentaires en termes de thématiques explorées (laboratoires Quartz, L2MGC et LNC²⁶). **Le comité considère que l'engagement prévu de cotutelle²⁷ du laboratoire Quartz par l'Écam-EPMI, aux côtés de l'EISTI, de l'ENSEA et de Supmeca, est une stratégie pertinente pour l'ancrage de l'activité recherche dans l'écosystème de l'école.**

²⁶ Quartz : EA 7393 Supmeca-ENSEA-EISTI – Laboratoire de Mécanique et Matériaux du Génie Civil : EA 4114 Université de Cergy Pontoise – Laboratoire de Neurosciences Cognitives : UMR 7291 Université de Provence.

²⁷ <https://scanr.enseignementsup-recherche.gouv.fr/structure/201521793C>

Pour ce qui concerne le statut des EC, l'Écam-EPMI utilise des procédures de recrutement similaires à celles de l'enseignement supérieur public et pratique une politique de modulation des services d'enseignement adaptée pour permettre à certains de ses EC de développer leur activité de recherche et éventuellement préparer une habilitation à diriger des recherches (HDR).

Par ses collaborations, l'Écam-EPMI témoigne d'un engagement participatif à l'environnement local de la Comue Paris Seine et des collectivités territoriales, principalement au travers de ses plateformes technologiques (plateforme TREVISE-Val d'Oise, TRANSENE-Les Mureaux).

L'intégration des EC de l'Écam-EPMI à ses laboratoires associés mérite d'être poursuivie (une dizaine seulement, à ce jour) et le nombre de publiants²⁸ accru (malgré un nombre global de publications internationales satisfaisant) pour assoir la place d'Écam-EPMI dans sa mission de recherche.

L'activité scientifique d'Écam-EPMI se fonde ainsi sur des actions de recherche, de valorisation, de conseil et d'expertise. Les actions développées s'appuient sur différents projets collaboratifs et technologiques²⁹ avec divers partenaires ou financeurs : groupes industriels, pôles de compétitivité, contrats européens qui visent majoritairement une recherche finalisée.

Le comité encourage l'établissement dans son effort pour augmenter le nombre de ses enseignants titulaires d'une HDR, et accroître son nombre de doctorants. Il suggère également à l'école qui souhaite se positionner comme « hub de services »³⁰ de veiller à préserver un équilibre entre une recherche dynamique et efficiente et des prestations de services. Enfin, pour une lisibilité plus fine et un meilleur pilotage de sa recherche, le comité recommande à l'Écam-EPMI de se doter d'indicateurs appropriés pour mesurer les parts recherche, valorisation, conseil et expertise de ses activités.

2 / Une politique de formation tout au long de la vie à développer

Les missions de formation que s'est fixée l'Écam-EPMI se déclinent essentiellement en :

- Formation au titre d'ingénieur généraliste en génie électrique et génie industriel en formation initiale sous statut étudiant (Fise) pour 141 diplômés en 2017,
- Formation au titre d'ingénieur par la voie de l'apprentissage (Fisa) en spécialité génie énergétique et climatique pour 34 diplômés en 2017,
- Validation des acquis de l'expérience (VAE), deux VAE sur la période.

L'Écam-EPMI propose, en outre, un mastère spécialisé (CGE) à très faible flux étudiant (dix en moyenne annuelle sur les cinq années d'existence) et une licence professionnelle en « réseaux et sécurité » en collaboration avec l'université de Cergy Pontoise. Les évolutions prévues en matière de formation portent sur le développement de l'offre de formation continue (FC), et sur l'ouverture d'une voie de formation par apprentissage à partir de la deuxième année du cycle ingénieur.

Malgré l'existence d'un catalogue de stages qualifiants et la possibilité de développer des stages sur mesure, l'activité qualifiante est faible³¹ (2018 : pas d'activité - 2017 : 600 heures).

Compte-tenu du faible nombre de stagiaires suivant le mastère spécialisé, la rentabilité de celui-ci n'est pas assurée. Le mastère spécialisé constitue dans l'immédiat la preuve d'un savoir-faire dans le domaine de la sûreté urbaine, industrielle et intelligence répartie pour la ville du futur pour l'Écam-EPMI³².

Malgré la volonté forte de développer la FC³³, aucun salarié d'entreprise n'a suivi de formation d'ingénieur au sein de l'Écam-EPMI (intégration dans les formations en apprentissage, filière Fontanet).

²⁸ Annexe 2 du rapport - documents pédagogiques pages 372 et suivantes.

²⁹ RAE, p. 29.

³⁰ RAE, p. 7.

³¹ Bilan pédagogique et financier.

³² Viste sur site.

³³ RAE, p. 8.

Aucun élément ne nous permet de dire si l'Ecami-EPMI en tant qu'organisme de formation, respecte le décret qualité de 2017 et notamment s'il a obtenu son référencement au *Datadock*. Cela étant dit l'Ecami-EPMI a obtenu le label qualité EFQM³⁴, mais celui-ci n'est pas reconnu en tant que label qualité auprès du CNEFOP (cf. Décret n°2015-790 du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue).

Le comité préconise de mieux se positionner en matière de stratégie de formation continue en lien avec la réforme de la formation professionnelle de 2019 (référencement *Datadock*, bloc de compétences des diplômes d'ingénieurs en formation initiale, obtention d'un numéro de Compte Personnel de Formation du mastère spécialisé), permettant à l'Ecami-EPMI de se développer compte tenu de ses liens privilégiés avec des partenaires industriels et ainsi d'assurer des recettes complémentaires.

3 / Un centre de documentation apprécié et des ressources documentaires à structurer avec le développement de l'école

L'école ne dispose pas d'une politique d'achat propre et d'un catalogue spécifique, toutefois l'Ecami-EPMI partage ses ressources documentaires et un centre de documentation, l'infothèque, avec les quatre autres écoles de l'Institut polytechnique Saint-Louis³⁵. La proximité de l'infothèque, l'accessibilité d'ouvrages en lien avec les thématiques de formation et la mise à disposition d'espaces de travail adaptés favorisent son utilisation par les étudiants.

Dans le cadre de ses développements actuels, et particulièrement de l'existence à venir de plusieurs sites, le comité invite l'Ecami-EPMI à réfléchir à l'articulation de ses ressources documentaires, à leur gestion et à leur accessibilité sur les différentes implantations (Cachan et Grasse³⁶).

4 / Une formation s'appuyant sur la recherche finalisée de l'école

L'imbrication de l'activité de formation et de la recherche à l'Ecami-EPMI est forte en ce qui concerne les thématiques et spécialités développées. La mutualisation des équipements techniques des plateformes assure le lien entre les deux missions au sein de l'école. Le cursus du cycle ingénieur comprend 65 heures de formation à la recherche³⁷, et une implication dans les projets de recherche (accès des élèves aux plateformes R&D de l'école).

Les élèves de dernière année de l'Ecami-EPMI ont la possibilité de suivre un double cursus d'ingénieur et de master : master systèmes intelligents et communicants à l'Ensea, master sciences pour l'ingénieur (SPI) parcours Omaba (outils et méthodes pour les bâtiments à zéro énergie) avec Sorbonne Université, master robotique à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (USVQ), etc.

Pour renforcer le lien formation-recherche par une proportion plus grande d'enseignants avec activité de recherche (18 équivalent-services avec recherche pour 21 sans activité de recherche), le comité soutient l'Ecami-EPMI dans sa volonté affichée d'encourager la soutenance de HDR et de recruter des EC de haut niveau³⁸.

La réussite des étudiants

1 / Une diversité de profils d'étudiants accompagnés vers la réussite

³⁴ RAE, p. 18.

³⁵ RAE, p. 30.

³⁶ RAE, p. 22.

³⁷ RAE, p. 29.

³⁸ RAE, p. 30.

L'Écam-EPMI dispose d'un éventail diversifié de sources de recrutement (bacheliers S et STI2D, DUT, BTS, L2 et L3 scientifiques)³⁹. Une remise à niveau est accessible à certains étudiants, un système de parrainage entre promotions et un investissement fort des enseignants et des personnels sont parmi les dispositifs permettant à chacun de stabiliser ses compétences. L'égalité des chances est une valeur forte de l'établissement, partagée avec les étudiants et portée par eux. L'un des objets de la fondation EPMI est de soutenir financièrement des étudiants en difficulté. A ces bourses, s'ajoute également un soutien aux projets entrepreneuriaux. Ce dispositif semble néanmoins sous-exploité : moins de trois bénéficiaires par an et peu de donateurs⁴⁰.

En 2017-2018⁴¹, 739 étudiants étaient inscrits en formation d'ingénieur, dont 120 en apprentissage⁴². L'Écam-EPMI affiche la volonté claire de développer la filière par apprentissage qui construit des compétences professionnelles significatives chez les étudiants.

L'école s'implique fortement dans la préparation à l'emploi de ses étudiants : forum emploi, séminaires de simulation d'entretien, conférences métiers, ateliers organisés par les diplômés, etc.. En 2017, 84 % des ingénieurs étaient insérés dans la vie active deux mois après l'obtention de leur diplôme⁴³. Ils sont 100 % un an après leur diplomation⁴⁴. Le taux de réponse aux enquêtes est de 67 % en 2017 et est en progression depuis 2015 (56 % en 2015 et 62 % en 2016)⁴⁵.

Le comité suggère de maintenir les efforts de suivi des étudiants diplômés pour identifier l'évolution des métiers et des secteurs d'emploi (prospective) et encourage le soutien aux projets d'étudiants.

2 / Une vie étudiante dynamique qui rayonne à l'extérieur de l'établissement

Le RAE fait état de 20 associations étudiantes en 2018-2019. Elles animent et contribuent à la vie étudiante au sein de l'Écam-EPMI. Avec 8 nouvelles associations créées, ce chiffre est en progression depuis 2013 illustrant le soutien de la direction aux projets des associations étudiantes⁴⁶. L'école encourage ces activités qu'elle accompagne sur les volets financier, humain et logistique.

La vie étudiante est une force de l'Écam-EPMI car elle apporte des compétences, savoir-vivre, savoir-être aux futurs ingénieurs. Les projets portés par les étudiants à l'échelle de la Comue Paris Seine et la vice-présidence en charge de la vie étudiante assurée par le DG apportent un rayonnement de l'école hors des murs de l'établissement⁴⁷.

Le comité encourage l'établissement à poursuivre sa démarche de valorisation des compétences que développent les étudiants dans le pilotage des structures associatives et de leurs projets.

3 / Des étudiants peu intégrés à la gouvernance de l'école

Actuellement, deux représentants étudiants participent au conseil d'établissement au côté de deux représentants des salariés. Des groupes de paroles et des réunions ont été mis en place afin de transmettre à la direction les demandes, les suggestions des étudiants, de les informer et d'échanger avec les élèves en difficulté⁴⁸. Les étudiants apprécient et reconnaissent la réactivité de l'administration pour répondre à leurs attentes.

³⁹ RAE, p. 31.

⁴⁰ Procès-verbal de la réunion du bureau de la fondation EPMI (PV Réunion bureau du 21 déc. 2018.pdf).

⁴¹ RAE, p. 5.

⁴² RAE, p. 28.

⁴³ RAE, p. 34.

⁴⁴ RAE, p. 34.

⁴⁵ Annexe 6 au RAE.

⁴⁶ RAE, p. 35.

⁴⁷ RAE, pp. 5 et 7.

⁴⁸ RAE, p. 35.

Ils sont néanmoins encore peu impliqués dans la gouvernance de leur école malgré le souhait de l'établissement de les y associer davantage.

La valorisation et la culture scientifique

1 / Une valorisation des résultats de la recherche à conforter

L'Ecami-EPMI affiche une claire volonté de valoriser sa recherche. On constate aujourd'hui davantage de contrats de partenariat sur des actions ciblées à travers des projets collaboratifs, que de réelles opérations de valorisation de résultats d'une recherche menée dans le laboratoire de l'école. L'environnement et les moyens d'accompagnement sont très porteurs, mais les résultats sont encore attendus. L'EPMI possède un référent sur l'entrepreneuriat qui accompagne les projets des étudiants (plateforme Transene⁴⁹). L'Ecami-EPMI a recruté début 2018 un chargé de projet pour accélérer le projet de politique de valorisation et d'innovation de l'école⁵⁰. Le projet stratégique « *Go Agile !* » mis en place en 2016 prévoit le déploiement de l'offre d'expertise de l'école auprès des industriels et des collectivités territoriales.

Le comité regrette qu'aucun bilan chiffré ne lui ait été présenté.

2 / La diffusion de la culture scientifique et technique est une des préoccupations forte de l'école

L'Ecami-EPMI participe à deux principales actions :

- à visée d'un large public, la plateforme Transene intègre le projet Actes sur l'accès à la culture scientifique piloté par la ville des Mureaux.
- à visée de certaines populations lycéennes défavorisées (50 lycéens depuis 2006), La cordée de la réussite « Une grande école, pourquoi pas moi ? », sous forme d'un entraînement de fond⁵¹.

L'école Ecami-EPMI est en accord avec les valeurs lassaliennes qu'elle défend et plus particulièrement en ce qui concerne la promotion de l'égalité des chances. L'Ecami-EPMI s'engage au travers d'une charte sur la responsabilité sociétale des entreprises (RSE)⁵² mentionnant clairement la valorisation des projets en faveur de la cohésion sociale, l'égalité des chances et la responsabilité sociétale et environnementale.

Les relations européennes et internationales

1 / Une politique d'internationalisation diversifiée et active à prioriser

L'Ecami-EPMI met à profit les réseaux auxquels elle appartient (Erasmus+, Campus France, groupe Ecami, Fédération internationale des universités catholiques-FIUC, réseau n+i⁵³) pour développer sa politique internationale pour la formation et la recherche.

L'Ecami-EPMI a inscrit le développement de l'internationalisation dans ses objectifs stratégiques. Pour cela, l'école a spécialement affecté une personne au développement international.

Un grand nombre de partenariats académiques sont principalement dédiés à l'internationalisation des formations par les mobilités étudiantes. Les mesures mises en place par l'école (nouveaux partenariats, cursus internationaux de double diplomation, outils de communication en anglais, responsable RI, séjour des élèves

⁴⁹ RAE, p. 37.

⁵⁰ RAE, p. 36.

⁵¹ RAE, p. 37.

⁵² <http://www.ecami-epmi.fr/lecole/p1374/>

⁵³ Consortium de 50 grandes écoles : <https://www.nplusi.com/public/en/homepage>

obligatoire à l'étranger de 2 mois minimum)⁵⁴ avec une association étudiante qui assure l'accueil des nouveaux entrants et l'accompagnement des sortants ne produisent pas encore leur plein effet.

Ainsi, le nombre de diplômés ayant fait un séjour à l'étranger (études/stages) reste stationnaire de 2014 à 2018⁵⁵ (environ une centaine de diplômés par an font un stage ou un séjour d'études à l'étranger sur une promotion de 130 à 140 étudiants), environ 8 % d'étudiants admis à l'Ecaml-EPMI ont eu une formation antérieure à l'étranger⁵⁶ et seuls entre trois et six étudiants étrangers sont en échange académique⁵⁷ (mobilité entrante). Cela révèle le peu de réciprocité dans les partenariats et traduit probablement la faible attractivité de l'école pour ce type de relation.

L'une des 12 actions du plan stratégique « *Go Agile !* » est consacrée à l'internationalisation ciblée de l'école (*Go Africa*, Afrique francophone) vers des territoires jugés à fort potentiel. L'Afrique francophone, territoire encore peu sensibilisé pour les secteurs de la transition énergétique, des mobilités durables et de la ville de demain, offre de bonnes perspectives de développement à l'école.

Pour ce qui concerne les autres pays hors Afrique, l'Ecaml-EPMI continuera à porter ses efforts sur la double-diplomation, principalement orientée vers l'Europe et l'Amérique du Nord (7 accords de partenariat académiques impliquant environ 10 étudiants par an), et les échanges en matière de recherche (recherches partagées, publications communes, événements communs).

Comme moyen d'action et de test pour une politique internationale à large spectre, l'Ecaml-EPMI lance les « *pop-up campus* » destinés à mesurer l'intérêt de s'implanter dans tel ou tel pays avant de réaliser des investissements plus importants, et à éprouver les partenariats avec les écoles et universités locales. Cette formule se traduit par un apport d'ingénierie pédagogique (conception de formations), d'expertise technologique et de transfert de savoir-faire.

Le comité suggère à l'Ecaml-EPMI de s'appuyer sur une analyse d'indicateurs pertinents pour prioriser ses actions stratégiques sur l'internationalisation.

Pour l'internationalisation de sa recherche, l'Ecaml-EPMI s'appuie sur le réseau de ses trois laboratoires d'adossment, permettant aux EC d'échanger avec leurs homologues internationaux. L'école accueille des professeurs étrangers (18 en 2017-2018⁵⁸) pour des séjours de durées variables non indiquées dans la liste fournie⁵⁹. Un chercheur du *Massachusetts Institute of Technology* (MIT) a été en résidence au cours de l'année universitaire 2017-2018.

La recherche internationale d'Ecaml-EPMI repose essentiellement sur la participation à quelques projets européens (quatre projets collaboratifs en cours pour un montant de plus de 900 k€ - part revenant à l'école⁶⁰). Des projets de partenariat avec l'Inde et le Vietnam sur les thématiques fortes de l'école sont en cours de finalisation. Les EC sont actifs par leur participation à de nombreux colloques et séminaires de recherche internationaux.

⁵⁴ RAE, p. 41.

⁵⁵ RAE, p. 50.

⁵⁶ RAE, p. 31.

⁵⁷ Données certifiées CTI 2017 et 2018.

⁵⁸ RAE, p. 15.

⁵⁹ Annexe 2 du dossier – documents pédagogiques, p. 365.

⁶⁰ RAE, p. 27.

Conclusion

Située dans les locaux de l'Institut polytechnique Saint-Louis, l'Écam-EPMI est une école d'ingénieur privée dont les activités de formation et de recherche se centrent sur la mobilité et la transition énergétique. L'école est attachée aux valeurs lassaliennes et l'ensemble de son personnel œuvre pour la réussite des étudiants à laquelle il porte une grande attention.

La politique recherche de l'école s'inspire fortement de celle des établissements publics tant pour l'élaboration des orientations scientifiques que pour le recrutement des EC. S'il en va de même pour l'organigramme qui présente les directions habituelles liées aux missions des établissements d'enseignement supérieur, ce n'est pas le cas de la gouvernance. Les circuits décisionnels associent en effet encore assez peu le personnel de l'établissement.

Les ambitions de l'établissement sont reprises dans un plan stratégique 2016-2021 qui couvre une grande partie de la période d'évaluation. 4 projets structurants et emblématiques de la stratégie sont mis en avant et déclinés en actions. Les objectifs de l'école sont donc clairement énoncés. La déclinaison opérationnelle de cette stratégie est néanmoins difficile à appréhender faute de bilans réalisés sur les actions prévues de même que les risques associés à certains projets aux impacts budgétaires importants. Ce point illustre le fait que la démarche qualité n'irrigue pas l'ensemble des processus de l'établissement.

Dans une phase dynamique de croissance, l'école se doit d'être attentive à déployer sa démarche qualité dans toutes les activités de l'établissement et à se doter d'un système d'information adapté à ses nouveaux enjeux.

1 / Les points forts

- Un pragmatisme et une agilité au service du développement de l'établissement.
- Un projet ambitieux de croissance et de diversification.
- Une politique de recherche dynamique et efficiente au regard de la taille de l'établissement.
- Un environnement de vie étudiante porteur et un accompagnement des élèves vers la réussite.

2 / Les points faibles

- Un manque d'analyse des risques et d'indicateurs pertinents pour mieux exploiter la politique qualité.
- Un système d'information insuffisamment développé au regard de la phase de croissance envisagée par l'établissement.
- Une dispersion des actions à l'international sans priorisation.
- Une faible diversification des ressources propres.

3 / Les recommandations

- Développer une analyse de risques qui puisse démontrer la soutenabilité des projets.
- Poursuivre l'effort de structuration (organigramme, ressources humaines, logiciels métiers, indicateurs de pilotage) amorcée dans les derniers mois.
- En lien avec les partenaires, mieux formaliser les objectifs des implantations de l'école sur les différents sites.
- Se saisir de la réforme de la formation professionnelle pour développer une offre de formation continue.

Liste des sigles principaux

B

BTS Brevet de technicien supérieur

C

CA Conseil d'administration
 CGE Conférence des grandes écoles
 CNEFOP Conseil National de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelles
 CNRS Centre national de la recherche scientifique
 Comue Communauté d'universités et établissements
 CTI Commission des titres d'ingénieur
 CV Curriculum vitae

D

Daf Direction administrative et financière
 DUT Diplôme universitaire de technologie

E

EA Équipe d'accueil
 EBI École de biologie industrielle
 Ecam-EPMI École d'électricité, de production et management industriel
 ED École doctorale
 EDF Électricité de France
 EFQM European Foundation for Quality Management
 Eisti École internationale des sciences du traitement de l'information
 Ensac École nationale supérieure d'arts de Cergy
 Ensav École nationale supérieure de paysage de Versailles
 Ensea École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications
 ENSPV École nationale supérieure de paysage de Versailles
 EPSS École pratique du service social 4
 Erasmus European action scheme for the mobility of university students (programme européen)
 Essec École supérieure des sciences économiques et commerciales

H

Hcéres Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
 HDR Habilitation à diriger des recherches

I

I-site Initiatives-Science – Innovation – Territoires – Économie

L

L2MGC Laboratoire de Mécanique et Matériaux du Génie Civil
 LNC Laboratoire de Neurosciences Cognitives

P

PIA Programme d'investissements d'avenir

R

R&D Recherche et développement

RAE Rapport d'autoévaluation
Renater Réseau national de télécommunications pour la technologie, l'enseignement et la recherche
RH Ressources humaines
RI Relations internationales

S

SI Système d'information
SP Sciences pour l'ingénieur
Supméca Institut supérieur de mécanique de Paris

U

UCP Université de Cergy-Pontoise
UPS Unité propre de service

V

VAE Validation des acquis de l'expérience

Observations du directeur général

Observations du Directeur Général

De prime abord, je tiens au nom de toute mon équipe, à exprimer notre entière satisfaction quant à la qualité des échanges que nous avons eus avec l'ensemble des experts HCERES en charge de l'évaluation de notre Etablissement.

Le rapport d'évaluation que vous avez bien voulu nous adresser pour information préalable, fait ressortir des points forts et des points faibles assortis tous les deux de pistes d'amélioration sous la forme de recommandations et préconisations dans l'esprit d'une démarche d'amélioration à laquelle nous adhérons pleinement.

Certains points appellent de notre part des remarques ou commentaires listés ci-après

1. CONCERNANT LE VOLET « POSITIONNEMENT INSTITUTIONNEL ET STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT »

Nous souhaitons apporter deux remarques :

- Groupe ECAM :

L'appartenance au Groupe ECAM, comme l'indiquent les statuts du Groupe, repose sur une logique de coopération active entre des établissements partageant les mêmes valeurs humaines, d'inspiration Lassalienne. La coopération est fondée sur des échanges de bonnes pratiques ainsi que sur des actions communes (recrutement d'étudiants sous une même bannière, partage de réseaux industriels, mutualisation de réseaux internationaux, mobilité inter-établissements notamment en dernière année). La coordination stratégique s'effectue dans le respect de l'identité, de l'autonomie pédagogique, juridique et financière des écoles du Groupe. Les membres du Groupe restent libres de développer leurs propres partenariats locaux dès lors qu'ils sont compatibles avec les objectifs communs.

- Stratégie de développement multi-sites :

- ECAM-EPMI est implantée à Cergy-Pontoise depuis sa création en 1992 dans des locaux mis à sa disposition par le Conseil Départemental du Val d'Oise via une convention de prêt à usage gratuit jusqu'à 2038. Le développement d'ECAM-EPMI s'inscrit dans une politique d'engagement affirmé à l'égard des acteurs de son territoire en tant que membre fondateur de la COMUE Paris-Seine. Elle participe activement à la stratégie de site et s'est positionnée favorablement dans le cadre du projet du Grand établissement « CY Cergy-Paris Université » en tant que composante associée. Elle n'envisage aucunement de quitter son site Cergy-pontain.
- Le site de Grasse est quant à lui une annexe de Cergy avec une offre de formation qui porte sur une classe préparatoire et une dernière année d'option en lien avec les besoins thématiques du territoire. Cette offre pourra être étendue à terme à l'ouverture d'un cycle complet si les conditions s'y prêtent.
- Le site de Cachan, fait partie d'un plan de développement de l'association EPMI qui envisage de créer de nouveaux établissements de formation supérieure distincts d'ECAM-EPMI.

2. CONCERNANT LE VOLET « GOUVERNANCE ET PILOTAGE DE L'ÉTABLISSEMENT »

- Le comité nous encourage à poursuivre nos efforts en matière d'assurance qualité en élargissant l'usage de la démarche EFQM à l'ensemble des activités de l'École, notamment le pilotage de son plan stratégique. Ce à quoi, nous sommes attentifs et nous nous engageons à le mettre en œuvre.
- Le comité nous incite à juste titre à nous doter d'un Système d'Information Global pour une meilleure soutenabilité de notre stratégie. Cette préconisation sera bien prise en compte dans le cadre de la réflexion que nous menons actuellement sur nos outils et processus de transformation digitale.

3. CONCERNANT LE VOLET « RECHERCHE ET FORMATION »

- Le comité apprécie notre stratégie d'ancrage de l'activité Recherche dans la COMUE Paris-Seine, ainsi que notre politique de recrutement de chercheurs de haut niveau (HdR) et nous nous en félicitons. Ce témoignage nous conforte et nous appelle à consolider notre activité R&D pour une meilleure visibilité nationale et internationale.
- Le comité apprécie l'implication de l'École dans la préparation à l'Emploi de ses élèves, ainsi que la richesse de la vie étudiante en son sein. Il recommande de poursuivre sur cette voie.
- ECAM-EPMI prend en compte la recommandation concernant le développement de sa formation continue.

4. CONCERNANT LE VOLET « RELATIONS EUROPEENNES ET INTERNATIONALES »

- L'Établissement prend en compte les préconisations formulées par le comité en matière de priorisation de ses actions à l'International.

Fait à Cergy, le 8 juillet 2019

M. DARCHERIF
Directeur Général d'ECAM-EPMI



Organisation de l'évaluation

La visite d'évaluation de l'Ecaml-EPMI a eu lieu le 14 mars 2019 à Cergy. Le comité d'évaluation était présidé par Mme Véronique LE COURTOIS, maître de conférences (MCF) en énergétique, génie des procédés et directrice de la formation à l'école Centrale de Lille.

Ont participé à cette évaluation :

- Mme Charlotte CATEL, élève ingénieur des ponts, des eaux et des forêts - Mastère Spécialisé Politique et action publique pour un développement durable – École des ponts Paristech ;
- M. Jean-Marc DEDULLE, directeur du département formation continue – Grenoble INP ;
- M. Jean-Marc GAY, professeur des universités, ancien directeur adjoint - Polytech Marseille, Aix Marseille Université ;
- M. Marc MORONI, directeur général des services - Chimie ParisTech.

Michel Julien ROBERT, conseiller scientifique, Muriel GAC, Marine GOBET et Camille HERFRAY chargées de projet, représentaient le Hcéres.

L'évaluation porte sur l'état de l'établissement au moment où les expertises ont été réalisées.

On trouvera les CV des experts en se reportant à la liste des experts ayant participé à une évaluation par le Hcéres à l'adresse URL <https://www.hceres.fr/fr/liste-des-experts-ayant-participe-une-evaluation>.

es rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)